

Interview : Cellule d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle

Intervieweur : DJIKOLMBAYE DJIBÉ (Osée), Consultant, Expert en Orientation et Insertion Professionnelle.

Alors, comme je le disais, c'est dans le cadre du programme APES-Tchad que je suis venu sur le terrain pour que, ensemble, nous cherchions à établir le lien entre les formations dispensées et les besoins des entreprises en termes de profils recherchés sur le marché de l'emploi.

En effet, nos étudiants, lorsqu'ils sortent de formation, ne présentent pas suffisamment de compétences ou d'aptitudes attendues par les entreprises, ni même les outils nécessaires pour créer leur propre entreprise. Il manque d'initiatives et d'outils techniques pour y parvenir.

L'objectif de cette mission est donc de déterminer dans quelle mesure une cellule d'aide à l'orientation pourrait être mise en place de manière formelle et institutionnelle au sein de l'établissement. Cette cellule serait composée de responsables ou d'une équipe dédiée, au profit des étudiants, mais également pour établir ce lien avec le monde professionnel.

Voici donc l'objet de notre échange aujourd'hui.

Notre objectif commun est de diagnostiquer la réalité du terrain, d'accompagner directement les étudiants et de suivre le parcours des anciens. Vous avez sans doute des anciens étudiants qui sont partis travailler : comment les suivez-vous ? Nous allons organiser nos échanges autour de ces questions.

Pour commencer, pourriez-vous me parler un peu de vous, de votre quotidien à la tête du département et des responsabilités qui vous incombent ?

Intervieweur : DJIKOLMBAYE DJIBÉ (Osée), Consultant, Expert en Orientation et Insertion Professionnelle.

Interviewé : BIAKSOUBO TEKINET

Bien, en tant que chef du département des Sciences environnementales, je suis avant tout un enseignant-chercheur. Je m'occupe des cours qui me sont attribués dans le cadre de mes activités. Par ailleurs, je participe à la programmation des enseignements et à l'organisation des conseils de recherche.

Le suivi des activités pédagogiques se fait à différents niveaux. Lorsque nous organisons les conseils, nous attribuons à chaque enseignant ses matières à dispenser. Cependant, nous rencontrons des difficultés pour respecter le calendrier académique. Par exemple, les matières prévues pour un semestre pair doivent parfois être reportées au semestre impair suivant en raison de la mobilité des enseignants. Certains sont en congé de recherche, d'autres demandent des autorisations d'absence pour des raisons personnelles, ce qui fait que le temps imparti s'écoule sans que les cours ne soient dispensés.

Pour pallier ce problème, nous sommes parfois contraints de ramener certaines matières du second semestre vers le premier afin de gagner du temps et éviter que l'année académique ne soit trop retardée.

Le suivi des enseignants est assuré par les délégués de classe, qui transmettent le nombre d'heures de cours effectivement dispensées à l'administration. Chaque semaine, nous vérifions si l'enseignant a progressé dans son programme et si le nombre d'heures prévues a

été couvert. Cependant, nous rencontrons souvent des difficultés à cet égard, car lorsque nous rappelons à un enseignant son retard, il nous oppose des difficultés.

En résumé, notre objectif est de suivre le déroulement des cours et l'exécution des heures de cours par les enseignants.

Intervieweur : Quelles sont les sollicitations qui mobilisent actuellement votre attention ?

Interviewé :

Pour l'instant, la priorité est la formation pédagogique, notamment dans le cadre universitaire. Nous avons bénéficié d'une certaine pédagogie au niveau secondaire, mais il reste beaucoup à faire, surtout pour nos enseignants. Ils n'aiment pas recevoir des critiques, et il n'est pas aisé, dans un contexte universitaire, de dire à quelqu'un : « Votre évaluation ne répond pas à vos objectifs » ou encore « Votre cours n'a même pas d'objectif clairement défini. »

L'évaluation est souvent négligée, voire inexistante. Pourtant, pour qu'un étudiant soit bien orienté, il doit acquérir les compétences nécessaires au cours de son parcours. Ces compétences ne peuvent s'acquérir que par une formation rigoureuse, avec des objectifs précis. Il est essentiel de définir clairement ce que l'étudiant doit retenir à la fin d'un cours et de mesurer l'évaluation en conséquence.

Tout cela doit être structuré pour que l'étudiant sorte avec des connaissances solides et une idée des débouchés possibles dans son domaine. L'orientation repose d'abord sur la formation reçue, et les acquis professionnels ne peuvent découler que de ce que l'enseignant attend de l'étudiant. Si ces attentes ne sont pas bien formulées, cela pose problème. Vous avez tout à fait raison de souligner ce point.

Intervieweur : Pourriez-vous également me parler de votre parcours personnel ?

Interviewé :

Mon parcours a commencé après l'obtention de mon diplôme d'ingénieur en travaux de développement rural, qui était la seule option agronomique disponible à l'époque. J'ai commencé dans ce domaine avant de m'inscrire à l'Université de N'Djamena, toujours dans le cadre du développement rural intégré, en y intégrant également la dimension environnementale.

Deux ans plus tard, j'ai entamé une thèse en socio-ingénierie rurale et vulgarisation agricole. Ainsi, j'ai suivi un parcours commun à l'agronomie et à l'environnement. Actuellement, je suis en doctorat, mais les résultats de ma thèse ont été validés. J'attends encore le résultat de la dernière épreuve pour être invité à soutenir.

Les choses ne se déroulent jamais aussi vite que prévu. J'ai également tenté de m'inscrire dans le cadre de bourses de coopération internationale, mais sans succès. J'ai donc poursuivi mon parcours ici, en attendant que la situation évolue favorablement.

Intervieweur : Revenons au sujet de la création d'une cellule d'aide à l'orientation. Comment décririez-vous le dispositif existant au sein de votre établissement ou de votre département pour orienter ou aider les étudiants dans leur insertion professionnelle ?

Interviewé :

Au niveau du département, il existe une forme d'accompagnement, bien que de manière informelle. Lorsqu'un étudiant manifeste de l'intérêt, il peut s'adresser à un enseignant pour demander des conseils, que ce soit sur sa filière ou sur des connaissances spécifiques. Par ailleurs, en début d'année, nous donnons des conseils généraux sur ce qu'il faut faire dans le cadre de la filière Sciences environnementales, qui est exigeante.

Cette filière couvre des domaines variés comme le traitement des déchets, et nous essayons d'orienter les étudiants vers les différentes opportunités professionnelles, que ce soit dans l'industrie, les milieux professionnels ou d'autres secteurs liés à l'environnement.

Cependant, de manière formelle, il n'existe pas encore de dispositif dédié. Comme vous l'avez mentionné, nous organisons des réunions de département, mais rien de structuré n'est encore en place.

Intervieweur : Quelles ressources humaines et matérielles seraient nécessaires, selon vous, pour mettre en place une cellule d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle ?

Interviewé :

En termes de ressources humaines, nous n'avons pas encore de poste dédié à l'orientation ou à l'insertion. Si une personne était désignée pour cette mission, elle pourrait rapidement s'imprégner du rôle et orienter les étudiants de manière efficace. Cependant, je pense qu'il serait préférable de mettre en place une cellule plutôt qu'un poste unique, afin d'éviter les erreurs et de mutualiser les compétences.

Par exemple, au sein de l'INSATAL, qui compte trois départements, la cellule pourrait être composée d'une personne par département. Ainsi, cette équipe de trois personnes pourrait gérer la cellule et

représenter les trois options de formation, ce qui permettrait une meilleure prise en charge des étudiants.

Concernant les ressources matérielles, notamment un local dédié, je ne pense pas que ce soit une condition indispensable. L'école ne dispose pas actuellement de local spécifique, mais nous pouvons nous organiser en réservant des créneaux fixes pour les permanences. Les étudiants peuvent ainsi savoir où et quand trouver l'équipe pour obtenir des conseils.

Intervieweur : De manière concrète, comment se passent les échanges lorsqu'un étudiant vient vous voir pour demander des conseils ?

Interviewé :

Lorsqu'un étudiant s'adresse à nous, il a déjà des connaissances de base sur son domaine. Nous pouvons lui donner des conseils généraux, mais pour une orientation plus précise, il est nécessaire que ce soit un spécialiste du domaine concerné.

Par exemple, si l'étudiant est en environnement, il faudrait qu'un enseignant en environnement l'oriente dans son domaine spécifique. Un nutritionniste pourrait donner des conseils généraux, mais pour une orientation pointue, il faut faire appel à un spécialiste du domaine concerné.

Cela nous amène d'ailleurs à envisager, dans le cadre de ce projet, la création d'un guide des métiers liés à nos enseignements. Il ne s'agirait pas de copier des modèles existants, mais de lister les métiers réellement utiles dans notre contexte tchadien, ceux dont le pays a besoin pour préserver l'environnement et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Nous travaillerons également dans cette logique pour créer un guide des métiers qui sera mis à disposition des établissements. Il y a encore du travail à faire en amont, mais il faut d'abord mettre en place la cellule, qui nous aidera ensuite à concrétiser cette approche.

Intervieweur : Pourriez-vous me donner un exemple concret de travail réalisé dans ce sens ?

Interviewé :

Nous avons réalisé une analyse de la situation du travail dans le cadre de la mise en place d'un programme national de culture. Une équipe canadienne nous avait demandé de réaliser ce travail. Nous avons mené des enquêtes sur le terrain, notamment à Bala, à l'école catholique et à l'école d'agriculture de Tawila. Malheureusement, le projet a été fermé, car les gens n'avaient pas compris la vision initiale.

Lors de la présentation de notre analyse aux Canadiens, ils ont trouvé le travail très bien structuré et pertinent pour la mise en place d'un programme national. Après mon départ de l'établissement, je ne sais pas ce qu'il est advenu de cette analyse, mais elle aurait pu servir de base pour des décisions éclairées.

L'analyse sur le terrain, avec des enquêtes et des études, permet de nous orienter vers les filières les plus adaptées à notre contexte. Cela nous aiderait à faire des choix pertinents et à éviter de proposer des formations inadaptées.

Intervieweur : Comment faites-vous le suivi de vos anciens étudiants ? Avez-vous une méthode pour rester informé de leur parcours et de leur insertion professionnelle ?

Interviewé :

C'est là notre principal manque. Nous ne sommes pas en contact permanent avec les anciens étudiants. Une fois qu'ils ont terminé leurs études, nous les perdons de vue. Parfois, nous les localisons ponctuellement, par exemple en nous mettant en contact avec eux via leurs groupes sur les réseaux sociaux. C'est une façon de recueillir des informations.

Par ailleurs, certains anciens étudiants nous demandent des lettres de recommandation, que nous conservons. Ils nous informent parfois de leurs succès, comme l'obtention d'une bourse ou d'un emploi. Cependant, ces échanges restent rares. Nous n'avons pas de canal dédié, comme un groupe WhatsApp ou Facebook, pour rester en contact avec eux de manière systématique.

Intervieweur : Quel regard portez-vous sur la préparation de vos étudiants, notamment leurs exigences spécifiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement ? Comment les préparez-vous aujourd'hui ?

Interviewé :

Aujourd'hui, nos étudiants doivent se tourner davantage vers l'entrepreneuriat agricole, car c'est dans notre domaine de spécialité. D'ailleurs, c'est une thématique que je soutiens dans ma thèse, en intégrant une approche de microfinance.

Que ce soit pour un projet familial ou autre, il est essentiel d'aider l'étudiant à créer son propre emploi dès sa sortie de formation. L'objectif est que l'étudiant, à la fin d'un cours sur l'agriculture, soit capable de mettre en place une version moderne de son projet et développe cette vision.

Par exemple, au niveau des villages, il existe des espaces abandonnés, comme des marigots ou des zones non exploitées, qui pourraient être valorisés. Nous encourageons les étudiants à diversifier leurs activités et à penser à des plantations modernes, notamment des arbres fruitiers.

Nous leur conseillons également de révolutionner les méthodes traditionnelles. Par exemple, en matière d'irrigation, les anciennes techniques ne sont plus adaptées au changement climatique. Nous leur enseignons des méthodes modernes, comme l'arrosage double, pour améliorer la productivité.

Nous les incitons à expérimenter ces nouvelles techniques, que ce soit pour l'apport d'engrais ou d'autres pratiques culturelles. Les anciennes méthodes ne fonctionnent plus, et il est nécessaire d'adopter des approches innovantes.

Nous les orientons également vers la création d'entreprises personnelles, notamment dans le domaine de l'agroforesterie. Il existe de nombreux espaces abandonnés dans les villages qui pourraient être mis en valeur. Par exemple, un marigot abandonné peut être transformé en une zone de production diversifiée, générant des revenus à partir du bois, des fruits ou d'autres produits.

C'est dans cette optique que nous réorientons les étudiants vers une vision positive et entrepreneuriale.

Intervieweur : Dans votre métier, quelle place accordez-vous aux gestes professionnels, c'est-à-dire aux compétences pratiques et aux savoir-faire techniques ?

Interviewé :

Les gestes professionnels sont essentiels, notamment dans les manipulations pratiques et l'utilisation des outils. Par exemple, j'aime beaucoup travailler avec les étudiants sur la production de fumier. Ils viennent souvent me solliciter pour les aider à gérer leurs petites parcelles que j'ai partagées avec eux.

De même, lorsque nous préparons des pépinières ou mettons en place des cultures forestières, les étudiants participent activement. Ces activités pratiques leur permettent d'acquérir les gestes du métier.

Lorsque je me rends dans une entreprise, ce qui m'intéresse, c'est de voir l'avancement des travaux et l'avenir du projet. Cet avenir repose sur les petits gestes que les gens posent, que ce soit dans la mise en place d'un plan ou dans la réalisation d'un petit élevage.

Chez moi, je partage beaucoup d'expériences avec les étudiants, que ce soit dans le bouturage, le greffage ou le marcottage. Ces techniques sont essentielles pour leur formation. Ainsi, lorsque nous enseignons l'arboriculture, au lieu de nous limiter à la théorie, nous organisons des sorties sur le terrain pour que les étudiants manipulent eux-mêmes les outils et observent les techniques en pratique.

Intervieweur : Quelles perspectives envisagez-vous pour révolutionner les méthodes d'enseignement, notamment en intégrant davantage de pratiques professionnelles dans le parcours de licence ? Par exemple, un parcours où l'étudiant pourrait obtenir un diplôme en validant un projet de création d'entreprise ?

Interviewé :

C'est tout à fait envisageable. Cependant, si nous voulons mettre en place un tel parcours, il faudrait éviter de rester dans une formation trop théorique. L'étudiant doit sortir avec des résultats concrets, visibles, qu'il puisse présenter comme son propre travail.

Il est difficile de coordonner cela, car les mentalités sont ancrées dans la tradition. Pourtant, si nous plaçons l'étudiant dans des conditions réelles, il peut réussir. Nos conditions ne sont pas difficiles, surtout dans notre domaine d'agronomie et d'environnement.

Il suffit d'aménager des espaces pour que les étudiants puissent appliquer leurs connaissances. Par exemple, cette année, nous avons commencé à partager des parcelles avec les étudiants pour qu'ils puissent mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Pour un cours d'arboriculture, au lieu de nous limiter à la théorie, nous organisons des sorties sur le terrain pour que les étudiants puissent observer et manipuler directement les arbres. De même, pour les stages pratiques dans différents domaines, nous laissons les étudiants choisir leur spécialisation.

L'objectif est de baser l'évaluation sur les résultats concrets produits par l'étudiant. Ainsi, à la fin de sa formation, il pourra obtenir une attestation confirmant qu'il a achevé sa formation et qu'il a produit des résultats tangibles.

Cela est tout à fait réalisable. Les moyens spécifiques nécessaires sont déjà disponibles : le personnel enseignant est là, et il suffit d'avoir la volonté de mettre en place ces méthodes. Il faut accompagner les étudiants avec des notes et des évaluations précises pour circonscrire leur travail et obtenir des résultats concrets.

L'approche par compétences est essentielle : l'étudiant doit savoir ce qu'il a appris et être capable de le démontrer. Ainsi, il pourra rentrer

chez lui en sachant qu'il maîtrise ces compétences et qu'il est prêt à les appliquer.

C'est dans nos objectifs, et si nous y parvenons, ce serait une grande réussite.

Intervieweur : Je vous remercie pour cet échange. Nous allons maintenant formaliser notre travail pour en tirer des conclusions et des recommandations. Je vous laisse mes coordonnées pour que nous puissions rester en contact et constituer une banque de données des enseignants par site. Cela nous permettra d'identifier rapidement les compétences disponibles et de solliciter les bonnes personnes en fonction des besoins.

Interviewé : BIAKSOUBO TEKINET

Je prends également vos coordonnées. Nous pourrions échanger par la suite pour constituer cette banque de données, qui sera très utile pour nos travaux.

Intervieweur : Bonjour, je suis DJIKOLMBAYE DJIBÉ (Osée).

Interviewé : Bonjour, je suis Bedi Gimard, en agronomie. Voici mes coordonnées : 106 107 27 46.

Intervieweur : Je crois que vous avez entendu parler du projet APES-Tchad, qui est un projet d'appui à la professionnalisation de l'enseignement supérieur. Six établissements en sont bénéficiaires au Tchad, et l'une des phases consiste à mettre en

place des cellules d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle dans ces établissements.

C'est dans ce cadre que je me trouve ici aujourd'hui. Plus tard, nous organiserons une rencontre générale avec les autres établissements pour expliquer également la nécessité de ces cellules et ce que nous pouvons faire ensemble, en plus des points focaux qui travaillent déjà sur ce sujet.

Vous avez réalisé un excellent travail sur vos enseignements, qui sont en ligne sur la plateforme APES-Tchad. Je suis consultant en orientation et insertion professionnelle. J'ai enseigné dans le secondaire et me suis intéressé très tôt aux questions d'orientation, ce qui m'a permis d'aller en France pour une spécialisation en master en orientation et insertion. Depuis, je travaille comme consultant dans ce domaine.

Ainsi, je suis descendu sur le terrain pour constater la nécessité de mettre en place ces cellules d'orientation et d'insertion, car il est important de ne pas rester dans les bureaux, mais de venir voir sur place la réalité du terrain.

Après moi, une autre mission sera organisée, et la responsable de la coopération de votre ambassade en France viendra pour une rencontre.

Notre échange aujourd'hui vise à formaliser la nécessité de créer ces cellules, afin que ce travail de recherche puisse ensuite être transcrit, analysé et présenté sous forme de résultats.

Je vous remercie pour votre soutien et pour le respect de la confidentialité de ce travail.

